

L'Iran et l'AIEA : vérification et contrôle au titre du PAGC

Le 16 janvier 2016, le Directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, a annoncé que l'Iran avait mené à bien les mesures préparatoires à la mise en œuvre du Plan d'action global commun (PAGC). Cela inaugurait une nouvelle phase dans les relations entre l'AIEA et l'Iran, et marquait le début du renforcement des activités de vérification et de contrôle menées par l'AIEA dans ce pays.

Le PAGC a été conclu en juillet dernier entre l'Iran et l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et l'Union européenne, groupe appelé « E3/UE+3 ». L'AIEA, qui n'est pas partie au PAGC, entreprend actuellement un large éventail d'activités de vérification et de contrôle du respect des engagements en matière nucléaire énoncés dans ce document.

Dans le cadre du PAGC, l'Iran s'est engagé à réduire d'environ deux tiers le nombre de centrifugeuses qu'il utilise pour l'enrichissement et à ne pas enrichir d'uranium à plus de 3,67 % en uranium 235. Il a aussi accepté d'appliquer provisoirement le protocole additionnel, accord juridique donnant à l'AIEA un accès plus large à l'information et aux emplacements d'un État, non limité aux seules installations et matières nucléaires déclarées. La capacité de l'AIEA de vérifier l'utilisation pacifique de toutes les matières nucléaires dans cet État s'en trouve ainsi accrue.

Au titre du PAGC, l'Iran a aussi accepté de mettre en œuvre des engagements volontaires en matière nucléaire, appelés « mesures de transparence », qui consistent à faciliter l'accès des inspecteurs de l'AIEA aux mines et installations de traitement de l'uranium, et à autoriser une surveillance continue de la fabrication de centrifugeuses et des lieux d'entreposage (la figure ci-dessous récapitule les principaux engagements de l'Iran en matière nucléaire et le calendrier de leur mise en œuvre prévu par le PAGC). Ces mesures, qui sortent du cadre du protocole additionnel, aideront l'Agence à mieux comprendre les activités nucléaires de l'Iran.

Un engagement plus fort

En conséquence de la mise en œuvre du PAGC, les ressources de l'AIEA consacrées à la vérification et au contrôle en Iran ont considérablement augmenté (voir le tableau ci-dessus). Par exemple, des systèmes de télésurveillance (voir l'article en page 22) transmettent désormais chaque jour à l'AIEA 25 % d'images et de données nucléaires de plus qu'avant la mise en œuvre du PAGC, et presque deux fois plus qu'avant 2014, année où l'AIEA a commencé la vérification et le contrôle dans le cadre d'un plan provisoire, le Plan d'action conjoint (PAC), conclu entre l'Iran et l'E3+3 en 2013.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE L'IRAN AU TITRE DU PAGC

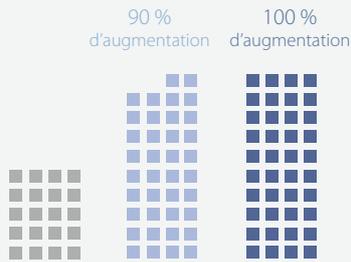
- ▶ Pas d'uranium faiblement enrichi (UFE) enrichi à plus de 3,67 %
- ▶ Stocks d'UFE limités à 300 kg
- ▶ Pas d'enrichissement d'uranium dans l'installation d'enrichissement de combustible de Fordou
- ▶ Pas de nouvelles installations d'enrichissement
- ▶ Pas de nouveaux réacteurs à eau lourde
- ▶ Exportation de l'eau lourde en excès
- ▶ Accès de l'AIEA aux mines et installations de traitement de l'uranium



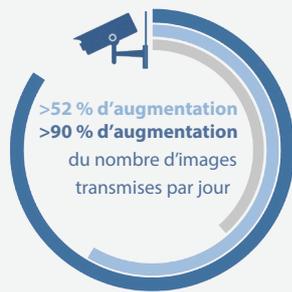
AUGMENTATION DES RESSOURCES REQUISES

AGG AGG + PAC AGG + PA + PAGC

JOURS SUR LE TERRAIN PAR AN



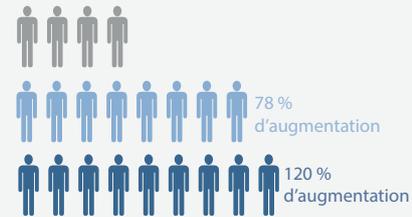
SYSTEMES DE SURVEILLANCE



COÛTS ANNUELS



RESSOURCES HUMAINES



Le nombre de membres du personnel de l'AIEA travaillant à la vérification et au contrôle en Iran a augmenté de près d'un quart depuis l'an dernier et plus que doublé par rapport à ce qu'il était avant 2014.

La mise en œuvre de la vérification et du contrôle par l'AIEA au titre du PAGC entraînera des dépenses additionnelles de 9,2 millions d'euros par an. Le budget de l'AIEA alloué à ces activités est 2,3 fois plus élevé qu'avant la mise en œuvre du PAC.

« S'il reste encore beaucoup à faire, l'AIEA possède les compétences et l'expérience lui permettant d'accomplir les tâches nécessaires », affirme Tero Varjoranta, Directeur général adjoint chargé des garanties. Ensemble, l'accord de garanties généralisées (AGG), le protocole additionnel de l'Iran et les engagements en matière nucléaire pris par ce pays dans le cadre du PAGC ne peuvent que bénéficier aux activités de vérification.

L'IRAN ET LES GARANTIES DE L'AIEA : DATES CLÉS

